

j



P'tit Journal

Printemps 2016

Mairie de Saint Martin du Fresne
37 Grande Rue
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com

> L'actualité de la municipalité
Pages 2 à 9

> Vie associative
Pages 10 à 19

> Coup de cœur
Page 20

> Le mot du Maire

Toute votre équipe municipale est mobilisée pour la réalisation des travaux et des projets proposés lors des élections de mars 2014. L'entrée nord du village est aujourd'hui terminée, avec la mise en place du plateau ralentisseur qui rend, à priori, l'efficacité attendue en matière de vitesse de circulation. Toujours dans le même quartier, les travaux prévus sur les rues de la Chire et de Château Bruneau sont en cours, avec la mise en place de l'assainissement en séparatif eaux pluviales et eaux usées, l'enfouissement des réseaux d'électricité, de téléphone et la gaine de la fibre. L'éclairage public sera rénové par l'action du SIEA, le syndicat départemental d'électricité.

Les appels d'offres, lancés pour la réalisation de ces travaux, ont permis de constater un coût nettement inférieur aux prévisions. C'est ainsi que le conseil municipal a décidé de procéder à des travaux identiques dans la rue de Longeville, dès cette année. Afin de financer les travaux d'assainissement dans ces rues, le conseil municipal a souhaité contracter un emprunt qui sera réalisé auprès du Crédit Agricole au taux de 0,86%, soit pour 100 000 euros empruntés, 4 700 euros d'intérêt sur 10 ans.

D'autres travaux seront effectués sur le territoire de notre commune, souvent d'entretiens ou de rénovations. Nous avons aussi adressé à la préfecture un agenda

de mise en conformité des bâtiments municipaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Des travaux sont programmés sur 6 années, pour que ces immeubles, ouverts au public, soient en conformité avec les normes en vigueur. Ils commenceront dès cette année, notamment en matière de signalétique.

L'équipe municipale travaille aussi sur la construction et l'aménagement d'un bâtiment technique qui permettra, notamment, de rassembler en un seul lieu tout le matériel de la commune, tout en proposant des locaux de stockage aux associations qui en ont besoin. Aujourd'hui, l'implantation de celui-ci est prévue derrière l'école élémentaire.

Cette nouvelle construction est réalisée compte tenu du choix de l'implantation de la Petite Unité de Vie (PUV) sur l'emplacement actuel des anciens bâtiments dits «Magdeleine». Les travaux ont débuté par la réflexion, qui est conduite, pour établir le projet social, par la commission constituée de membres du comité de pilotage qui réfléchissent sur les deux établissements de Saint Martin du Fresne et de Montréal la Cluse. Les conclusions de ce travail permettront d'établir un projet immobilier, conduit par un autre groupe de travail, qui répondra au mieux aux attentes des futurs locataires des deux PUV. Enfin, un dernier groupe de travail sera chargé de trouver les meilleures modalités de financement pour

la construction de ces deux établissements.

Vous pouvez ainsi constater que vos élus sont engagés dans la réalisation de projets pour le bien de la collectivité. Ils ont décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux pour cette année 2016, comme d'ailleurs toutes les collectivités locales, la région, le département et la communauté de communes du Haut Bugey. Vous trouverez, dans les pages intérieures de ce P'tit Journal printemps 2016, un article concernant les impôts locaux, source importante de financement de notre budget, mais aussi le détail des autres financements, dont la dotation de l'État, toujours en baisse... celle-ci a en effet été diminuée de plus de 50% par rapport à l'année 2014.

L'été arrive, et avec lui, le temps des manifestations, organisées par les nombreuses associations de la commune. Je souhaite que celles-ci se déroulent sous un ciel clément, pour le bonheur des participants et la satisfaction des nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter pour la réussite de ces journées et de ces soirées.

Je souhaite à chacun d'entre vous de bonnes vacances d'été.

Dominique Turc



Budget 2016 et travaux prévus

LES IMPOTS LOCAUX 2016

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales, qui se composent de 3 taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année, de 2 avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés.

L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- **L'augmentation des bases de calcul** qui sont notifiées par les services de l'état, **sur lesquelles vos élus ne peuvent agir**. Pour l'année 2016, l'augmentation de la base de calcul pour la taxe d'habitation est de 1.19%, et de 1.43% pour la taxe foncière sur le bâti.
- **L'augmentation du taux de chaque taxe**, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2016, a décidé, à l'unanimité, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2015.

Ainsi, **le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente**. Concrètement, cela se traduit ainsi pour l'année 2016 :

- le taux de la taxe d'habitation est de 6,02%, pour un produit global de 71 879 euros sur une assiette prévisionnelle de 1 194 000 euros.
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 9,08%, pour un produit global de 102 604 euros sur une assiette prévisionnelle de 1 114 077 euros.
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63%, pour un produit global de 18 079 euros sur une assiette prévisionnelle de 46 406 euros.

Le revenu des impôts locaux, pour la commune de Saint Martin du Fresne, **s'élève donc à 192 562 euros.** ■



LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POUR L'ANNEE 2016.

En plus des 192 562 euros perçus par l'intermédiaire des 3 taxes décrites ci-dessus, nous percevons aussi :

- une attribution de compensation de la part de la CCHB d'environ **509 000 euros**,
- des dotations de l'Etat qui sont réparties principalement sur deux taxes :
 - la Dotation forfaitaire : 44 170 euros
 - la dotation de solidarité rurale : 25 976 euros.

Si la dotation de solidarité rurale est du même montant entre 2015 et 2016, il n'en va pas de même pour la dotation forfaitaire. Ainsi, **la dotation forfaitaire était de 92 000 euros en 2014, de 68 000 euros en 2015 et donc de 44 000 euros en 2016. Est-ce que la commune devra verser de l'argent à l'Etat en 2017 ?**

Sont aussi versées des dotations de différents fonds, des redevances pour services, des produits de ventes de bois.

Au budget de l'année 2016, différents travaux et actions sont prévus à la section investissement du budget. Les plus importants sont :

- L'aménagement de rue de la Chire et de la rue de Château Bruneau : mise en œuvre du séparatif eaux usées et eaux pluviales, enfouissement des réseaux secs,
- Travaux rue de Longeville : mise en œuvre du séparatif eaux usées et eaux pluviales, enfouissement des réseaux secs,
- Etude quant à la construction d'un bâtiment technique,
- Travaux d'ingénierie sur la construction de la Petite Unité de Vie (PUV), et participation au comité de pilotage quant au projet social,
- Travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur différents bâtiments communaux,
- Isolation des combles de la mairie. ■

Un nouveau chef de corps chez les pompiers

Après avoir commémoré le 71^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, nous avons procédé au changement de commandement du Centre de Première Intervention Non Intégré (C.P.I.N.I.) de notre commune.



Philippe PREVITALI ayant souhaité mettre fin à plus de 30 années au service des pompiers de Saint Martin du Fresne, dont 22 comme chef de corps, il était nécessaire de confier ce poste stratégique à une nouvelle personne. C'est donc depuis le mois de mai 2016 que Sébastien MANUEL a la charge de commander notre centre de 1^{ère} intervention.

C'est au cours d'une cérémonie simple, mais selon la règle en vigueur en la matière, que le commandant GOSTOMSKI a procédé à la passation de commandement, devant une foule venue en nombre. A la suite de cette passation, une médaille récompensant 25 années de service a été remise par notre conseiller départemental Jean DEGUERRY, à François CARRON, le grade d'adjudant a été attribué à Olivier RAMBERT.



Compte tenu de plusieurs départs au sein du centre de 1^{ère} intervention, nous vous présenterons, dans un prochain numéro du P'tit Journal, la nouvelle composition de celui-ci. ■



Mouvements de personnel

Le départ à la retraite de Marie-Christine GUINARD, secrétaire à la Mairie, a entraîné des mouvements de personnel.

Nous avons décidé de proposer à Marielle LOUY de prendre un travail à temps plein, afin d'assurer le travail accompli auparavant par Marie-Christine. Aussi, afin d'assurer une période de «tuilage», nous avons embauché, depuis le 15 novembre 2015, Laure SANDRI, aujourd'hui Laure ZELER, pour travailler à l'agence postale communale et assurer une aide, l'après-midi, au service administratif de la mairie. Nous souhaitons à chacune d'elle, une pleine réussite dans leur nouvel emploi.

Au 1^{er} janvier 2016, Rémy PAUGET a rejoint le service technique de la mairie, il accompagnera Eric CULLEL sur les différents chantiers. Après quelques formations, il pourra assurer pleinement son travail au sein de l'équipe. Nous lui souhaitons également une bonne réussite dans son nouvel emploi.



Laure

Rémy

Marielle

C.P.I.N.I. (Centre de Première Intervention Non Intégré) Appel lancé aux bénévoles !

Les pompiers de St Martin font environ 50 à 60 interventions par an, principalement du secours à la personne. En complément de la sirène, les pompiers sont alertés par un message sur les téléphones fixes et mobiles, système mis en place par la municipalité.

4

Une manœuvre est programmée chaque mois, différents thèmes sont abordés :

- déploiement des lances pour l'extinction des feux et la protection des biens,
- utilisation de motopompes remorquables,
- utilisation du matériel de mise en sécurité du personnel travaillant en hauteur (lot de sauvetage),
- découverte de la désincarcération (découpe de voiture),
- secourisme, geste de premiers secours, réanimation, utilisation du défibrillateur cardiaque,
- découverte du port de l'appareil respiratoire isolant (ARI),
- opérations diverses telles que : destruction d'insectes, utilisation de tronçonneuses, d'échelles, de détecteurs de gaz, d'explosimètres, d'extincteurs,
- procédure de balisage pour les accidents routiers.



Il y a aussi, tout au long de l'année, des moments de convivialité. Sont organisés avec les collègues des autres centres de secours et de première intervention : des sorties de groupe en vélo, du ski de piste, des raquettes, ou encore de l'escalade et des randonnées pédestres.



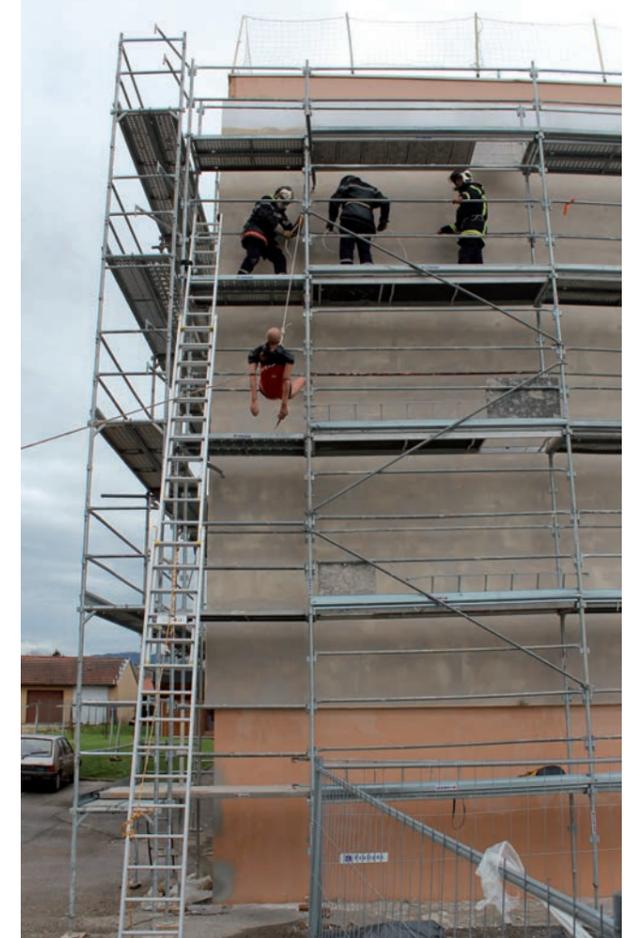
NOUS AVONS BESOIN DE BENEVOLES DANS NOTRE EQUIPE COMMUNALE !



Le Centre de Première Intervention de St Martin accueille chaque année le Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux (GRIMP), pour un entraînement qui se déroule principalement sur le plateau de Chamoise. Nous accueillons également en manœuvres nos collègues des centres de secours de Nantua et de Montréal-la-Cluse, afin d'enrichir nos connaissances avec du matériel spécifique départemental (fourgon de secours routier rail/route, poste médical avancé).

Le CPINI de St Martin a vu passer dans ses effectifs bon nombre de jeunes qui sont devenus sapeurs-pompiers professionnels. A ce jour, Olivier Rambert, sapeur-pompier professionnel au Centre de Secours de Nantua et récemment promu adjudant, compte dans l'effectif du CPINI de notre commune. Sébastien Manuel, quant à lui, a été promu chef de corps à St Martin, il est également sapeur-pompier dans les centres de secours de Nantua et Montréal-la-Cluse. Tous deux font partie de l'équipe départementale du GRIMP.

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) met à notre disposition des formations dans divers domaines pour enrichir nos connaissances. Chaque sapeur-pompier, après avoir obtenu les formations minimales de base (secourisme et lutte contre l'incendie) peut s'orienter, s'il le souhaite, vers des spécialités telles que : secours animalier, GRIMP, secours aquatique, moniteur de secourisme, sauvetage déblaiement, désincarcération, conducteur tout terrain et bien d'autres encore. Il n'y a rien d'astreignant à être pompier; on se forme, on s'entraîne, on enrichit nos connaissances au service d'autrui mais aussi de notre famille et nos proches. Tout cela se passe dans la joie et la convivialité.



5



Les personnes qui le souhaitent peuvent faire des gardes et astreintes au centre de secours de Nantua pour avoir l'opportunité d'utiliser du matériel spécifique et faire des interventions différentes.

Il n'y a pas de garde ou d'astreinte à St Martin du Fresne, l'effectif présent sur la commune intervient à l'appel de sirène.

Si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires, nous nous tenons à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !



Bibliothèque municipale



Comme annoncé dans le p'tit journal du 2^{ème} semestre 2015, l'atelier «fabrication artisanale du papier», animé par un artisan installé dans le village de Pérouges, a eu lieu le 20 novembre dernier. Les enfants des classes CE1, CE2, CM1 et CM2 ont été vivement intéressés.

Quant aux enfants des classes de maternelle et CP, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque a proposé et animé des contes de Noël, le 10 décembre.



Le samedi 19 mars 2016, nous avons proposé un spectacle musical d'une très grande qualité. Le groupe «LES CORDES DE PAN» a très largement séduit un public d'une quarantaine de personnes, en retraçant la vie et interprétant une partie de l'œuvre de Georges BRASSENS.

Cette soirée s'est inscrite dans le cadre de la 18^{ème} édition du printemps des poètes. Elle s'est terminée autour du verre de l'amitié, partagé avec les artistes et le public.

Les bénévoles continuent de donner de leur temps personnel pour essayer de faire vivre ce lieu de culture. Ils réfléchissent aux animations qu'ils envisagent de proposer aux enfants du groupe scolaire, au cours du 2^{ème} semestre 2016.

BIENVENUE à toutes les idées venant de vous !



PETITS RAPPELS :

- **la bibliothèque** (salle sous la Mairie, près de l'arrêt de bus) est ouverte tous les vendredis de 15h00 à 18h30,
- **les prêts de livres sont gratuits pour tous les San Martinois,**
- **les animations sont gratuites et ouvertes à tout public,** même aux personnes non inscrites à la bibliothèque,
- **les jeunes enfants accompagnés d'un adulte sont les bienvenus** pour découvrir les albums mis à leur disposition et écouter une lecture sur place, un espace étant aménagé à cet effet.
- **Internet est à la disposition du public** lors des permanences.

Ecole

Activité escalade

Le mur d'escalade de L'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) est resté à l'école durant deux semaines. Il a été installé sous le hangar communal. Tous les jours, petits et grands écoliers se sont lancés à l'assaut de son sommet : 5 mètres 50 !

Les activités menées ont d'abord permis aux élèves de se familiariser avec le mur. Il s'agissait de jeux de grimpe libre c'est-à-dire sans assurage et à hauteur limitée. Des exercices d'apprentissage des gestes de base de l'escalade ont suivi : s'accrocher au mur, effectuer des traversées, faire des changements de pieds et bien

évidemment apprendre à descendre en moulinette.

Les premières appréhensions dépassées, chacun a tenté d'atteindre le sommet en empruntant différentes voies. Les plus grands ont alors élaboré leur projet individuel, ils se sont fixé des objectifs à atteindre en fin de module. Certains voulaient emprunter les voies les plus difficiles (voies en dévers), d'autres se sont interdits certaines prises pour leur ascension, d'autres encore voulaient grimper sans utiliser une main, un pied ou encore les yeux bandés... A chacun son style !

Les élèves de CM ont également appris les gestes et les réflexes pour assurer leur camarade.



Du côté des petits

Après le Chat perché et la Rivière aux crocodiles, les petits ont eu, eux aussi, hâte de se glisser dans un «ouistiti» (petit baudrier). C'était la première fois pour la majorité et ça leur a beaucoup plu.

Avant de grimper trop haut, il a fallu apprendre à descendre et ça, c'est le plus difficile ! S'asseoir dans son baudrier à quelques mètres du sol,

monter ses jambes et pousser sur la paroi a donné quelques sensations à certains !

Lors des deux dernières séances, chacun a grimpé plus ou moins haut pour aller ramasser des œufs en chocolat que les poules avaient éparpillés sur les prises...

Et même s'il a bien fallu quelquefois «secourir» des téméraires bloqués sur la paroi, tous les enfants auraient bien aimé garder le mur un peu plus longtemps.

L'encadrement des activités a été

réalisé par des adultes ayant reçu une formation de l'Education Nationale mais l'escalade se pratiquant en demi-classe, de nombreux autres parents nous ont aussi aidés dans les salles, afin de surveiller les élèves. En tout, plus de 30 adultes ont été mobilisés ! Un grand merci à tous.



Le toucher



L'odorat

Spectacle «Le Palais des 5 Sens» Par la compagnie Planète Mômes

Le 10 mars dernier, les MS, GS et CP ont bénéficié d'un joli spectacle financé par le Sou des Ecoles.

Ce spectacle débute avec Arthur, un petit garçon transporté par magie dans le Palais des 5 Sens. Pour en sortir, Arthur devra passer 5 épreuves faisant appel aux 5 sens.

Avec l'aide des élèves de l'école, il les réussira. Il obtiendra les 5 clés qui lui permettront d'ouvrir la drôle de serrure du Palais.

Suite au spectacle, un travail a été mené dans les classes, afin d'approfondir le sujet. La mise en place de parcours et d'ateliers ont ainsi permis aux élèves de développer leurs fonctions sensorielles et, par ce biais, d'identifier, de comparer, de différencier, de reconnaître, d'exprimer... ■

CCAS - Repas des aînés

Samedi 6 décembre 2015, le traditionnel repas des aînés réunissait 46 personnes. C'est un moment toujours très sympathique, et pour ne pas déroger à la règle, cette année encore, dans la salle des Châteaux, l'ambiance était chaleureuse et amicale. Retrouvailles, partage, souvenirs, rires... tous ont trinqué au plaisir d'être ensemble.

l'attention de chaque convive. Nous leur adressons un GRAND BRAVO doublé d'un chaleureux merci !

Le repas, préparé par Christian MURET et son équipe, était servi «en salle» par les membres du CCAS, Monsieur le maire en tête. Un accordéoniste, convié pour l'occasion, a assuré l'ambiance musicale... inutile de préciser que ses mélodies ont irrémédiablement attiré les danseurs sur la piste !

Ce fut une agréable et joyeuse journée.



Ces superbes menus ont été créés par les enfants, pour leurs aînés.

Père Noël : PS - MS
Etoile : CP
Animaux : CE - CM

Comme les années précédentes, en coulisses, chacun a apporté sa contribution, à commencer par les enfants. De la maternelle au CM2, toutes classes confondues, ils ont confectionné ces superbes menus à



Un colis gourmand a été offert aux 53 personnes qui n'ont pas participé au repas. ■



Les Chantres d'Ain

«Dans l'église, Paix et Sérénité sont déjà installées... A leur tour, les spectateurs arrivent peu à peu et prennent place sur les bancs, puis, les membres du chœur «CHANTRES D'AIN» font leur entrée. Un chœur dans le CHŒUR... dernier silence, et l'enchantement commence.

Une première voix s'élève, suivie d'une seconde, et bientôt, l'ensemble tout entier fait corps, guidé par la gestuelle envolée de Michel HARDOUIN.

L'atmosphère qui se dégage du lieu apporte une dimension toute particulière au spectacle. Tantôt puissantes, tantôt légères, les voix masculines résonnent dans l'église et jusque dans les poitrines. Le public retient son souffle, les émotions s'enchaînent, entre ravissement, et allégresse... indéniablement, la magie opère.»

Et ceci n'est qu'un aperçu... pour le croire, il faudrait les voir, LES ENTENDRE !!

Le chœur «LES CHANTRES D'AIN» se produira en l'église de St Martin du Fresne, le dimanche 11 décembre 2016, à 17 heures précises.

L'ENTREE EST LIBRE
(Corbeille à la fin du concert, à l'appréciation de chacun)

A l'issue du concert, un apéritif, organisé par les membres du chœur, aura lieu à la salle des Châteaux.

Retrouvez l'annonce du spectacle sur la page d'accueil du site de St Martin, dans le courant du mois de novembre.
<http://www.saintmartindufresne.com/>

Connaissez-vous les CHANTRES D'AIN ?

Aujourd'hui constitué d'une trentaine de personnes, ce chœur d'hommes a été créé en 1991 par Gérard HUMBERT. Professeur de musique, directeur de conservatoire national, chef de chœur et de maîtrise, il le dirigera pendant près de 16 ans, de 1991 à 2007.

En 2007, Chrys GUYOT-LONAIT prend la relève pour les neuf années à venir. De formation classique, pianiste diplômé du Conservatoire de Mâcon et chef de chœur, il s'engage dans l'aventure avec enthousiasme. C'est en 2016 que Michel HARDOUIN entre en scène. Diplômé, entre autres, d'études musicales en clarinette et de direction d'ensembles vocaux, fort d'un parcours riches d'expériences, il endosse l'habit de chef de chœur à son tour.

La nouveauté, c'est un répertoire intégralement chanté «a capella».

Depuis sa formation en 1991, ce chœur masculin, constitué de ténors, barytons et basses, se renouvelle sans cesse, et multiplie les contacts avec d'autres groupes et ensembles. Il se produit dans diverses régions Françaises, mais aussi à l'étranger (Belgique, Italie, Suisse, Canada, Pologne...).



Les CHANTRES D'AIN proposent un répertoire varié : Chansons contemporaines, airs traditionnels (français et étrangers), mais aussi des airs classiques et chants liturgiques... de quoi satisfaire un large public.

Près de 200 concerts, en salle des fêtes ou dans les églises, des participations à divers festivals, animations sur les marchés de Noël et autres prestations sont à leur actif. A ce jour, 9 CD ont déjà été enregistrés. ■

Retrouvez-les sur leur site Internet :
<http://www.chantresdain.fr/>



Keval Rallye Team



Pour les personnes qui ne nous connaissent pas encore, nous sommes un jeune équipage passionné par le Rallye. Voilà maintenant trois ans que nous pratiquons cette discipline, nous nous déplaçons principalement dans la région Rhône-Alpes.

Chaque saison, nous effectuons entre 6 et 7 sorties, dont le rallye AIN JURA qui se déroule essentiellement à Oyonnax, et le rallye du SURAN à Bourg en Bresse.

Après un rallye en demi-teinte en janvier, sur les routes Jurassiennes avec la 106 Rallye (que nous avons vendue en février), nous étions fin mars au départ du rallye des Vignes de Régnié dans le Beaujolais (Rhône), avec notre nouvelle voiture, une 306 S16 de 170cv. Ce dernier s'est plutôt bien passé, puisque nous avons fini 2^{ème} de notre classe, sur 9 partants, et 42^{ème} au classement final sur 132 au départ, avec une voiture que nous découvrons.

Puis, début avril, nous nous sommes déplacés en Haute-Savoie, dans la ville de Faverges. Ce rallye s'est bien passé, malgré un niveau relevé, nous avons terminé 6^{ème} de notre classe sur 14, et 48^{ème} au classement final sur 143 au départ.

La suite de notre saison s'est déroulée à domicile, les 27 et 28 mai derniers, puisque nous avons fait le rallye AIN JURA à Oyonnax (à l'heure de la préparation du p'tit journal, nous ne connaissons pas encore les résultats).

Nous tenons à remercier tous nos partenaires et en particulier *Ain Jura Expertise*, un de nos sponsors. Grâce à la participation de tous, nous pouvons pratiquer notre passion.

Retrouvez-nous sur Youtube

https://www.youtube.com/channel/UCGz_0gXos2wF-GouyEhf3LQ

Et sur notre page Facebook

<https://www.facebook.com/keval.rallyeteam/?fref=ts>



Conscrits 2016

Une nouvelle année a commencé pour notre petit groupe de 20 conscrits.

Le mois de mai a été très chargé pour nous tous, avec la distribution des brioches dans le village et l'organisation de la Fête Patronale, les 28 et 29 mai derniers... et pour un certain nombre d'entre nous, les révisions du bac !!

Une nouvelle fois, nous tenions à vous remercier pour votre générosité et votre gentillesse lors de nos passages pour la vente de brioches, ainsi que pour votre participation à la fête. Toute notre joyeuse équipe a fait le maximum pour être à la hauteur de vos attentes.

Si vous êtes dans votre année des 17 ans ou plus et que vous souhaitez rejoindre notre groupe, n'hésitez pas à nous contacter :

Présidente : Elodie DUBOIS au 06 19 83 73 70 - Vice-présidente : Maëva MARTEL au 06 48 26 65 40

Vous êtes les bienvenus ! ■



Don du sang : un geste qui sauve

Le 29 Janvier 2016, nous avons tenu notre assemblée générale à Saint Martin, en présence de la plupart des membres de notre amicale, des représentants de la Mairie et de quelques invités, que nous remercions chaleureusement pour leur active participation. Au cours des différentes interventions, nous avons eu confirmation de l'énorme mobilisation de donneurs habituels et occasionnels lors des attentats de Paris. On peut vraiment compter sur la solidarité d'un grand nombre de personnes lors de tels événements, ce qui nous reconforte un peu, car nous avons constaté une très légère baisse des dons tout au long de l'année 2015. Le responsable du secteur Haut Bugey, Mr. Gilbert TREMAUD, est revenu sur l'événement majeur pour notre région en 2015, à savoir la réalisation d'une forme de Goutte de Sang à Oyonnax, par plus de 500 personnes. C'est une première réalisation de ce genre, avec la collaboration de

pratiquement toutes les amicales du Haut Bugey, ce qui montre qu'ensemble, on peut entreprendre de plus grandes actions.

2016 devrait normalement voir une nouvelle activité de l'ensemble des amicales du Haut Bugey. Elle visera cette fois les enfants des écoles, participant à un concours de dessin sur le thème du don du sang. Il n'est jamais trop tôt pour prendre conscience de l'enjeu que représente ce geste. Ce concours nous aidera sûrement à faire venir plus tard ces enfants accompagnés de leurs parents, pour donner leur sang.

Lors de cette assemblée générale, nous avons eu la satisfaction de voir rentrer à l'amicale Mme Florence DELABASSE, qui va enfin rajeunir un peu notre équipe. Bienvenue à elle.

Quarante et un donneurs sont venus pour le premier don de

l'année à Saint Martin en Février, c'est un peu moins que les 50 que nous ambitionnons à chaque collecte, chiffre difficile à atteindre régulièrement. Nous avons pourtant distribué une affichette dans chaque boîte à lettres des San Martinois ! Pour mémoire, en 2015 nous avons totalisé 188 dons, 191 en 2014 et 181 en 2013.

Le 17 avril dernier, nous avons participé au congrès annuel de l'Union départementale des donneurs de sang à Jayat. Ces échanges avec les amicales de tout le département nous permettent de profiter de toutes les initiatives et expériences de nos collègues.

Les prochaines collectes auront lieu à Saint Martin les mercredis 15 juin, 12 octobre et 28 décembre. Même si vous ne pouvez pas venir vous-mêmes, parlez-en aux membres de vos familles, à vos voisins... il faut venir faire ce don, si important pour de nombreuses personnes. ■

Comité des fêtes



12

Le mardi 1^{er} mars 2016 en début de soirée s'est déroulé sur notre commune le défilé du carnaval.

Grâce à une météo clémente, parents et enfants ont répondu présents pour ce défilé. Tout juste rentrés de vacances, ils se sont déguisés pour suivre le parcours partant depuis

la place du Viviers. C'est ensuite à proximité de l'ancienne fromagerie que petits et grands se sont réunis pour voir Monsieur Carnaval partir en fumée, puis partager le verre de l'amitié accompagné de bugnes.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes espère, que cette année, la météo

épargnera le plateau de chamoise afin de nous permettre d'organiser jusqu'au bout notre traditionnelle fête d'été prévue le samedi 23 juillet 2016.

Nous comptons sur votre soutien et votre présence. Venez nombreux.

Club de l'amitié



Le 15 janvier dernier, 35 personnes des clubs de St Martin et Condamine se sont rendus à Manziat pour une journée récréative. Chantre du bien manger, Jacky CARLES, le paysan toqué aux chaudrons magiques, avait quitté sa ferme de l'Aveyron pour venir nous régaler de ses spécialités.

Après un repas hors du commun, l'après-midi s'est déroulée avec le duo «Jean-Pierre et Sylvie». Les chansons, la danse et les sketches ont alterné, pour la plus grande joie de tous.

De nouveau, le 12 mars, nous avons pris le chemin de Riorges, près de Roanne, dans la Loire, pour assister au spectacle de la compagnie «Obsession», qui nous a présenté «le Maître de Cœur».

Deux journées agréables qui nous ont fait oublier l'hiver.

Le club a été invité à participer, à Montréal la Cluse, à la première réunion du Comité de pilotage, constitué pour accompagner le projet de construction de deux PUV (Petite Unité de Vie), l'une à St Martin, l'autre à Montréal. Claude GUICHON et Annie MERCIER feront partie des groupes de travail qui vont suivre ce dossier.

Nous remercions la municipalité de nous associer à ce projet, qui sans doute, concernera plusieurs d'entre nous, au vu de nos âges ! Nous en reparlerons.

La fin juin verra la fermeture du Club, avec auparavant, un petit tour sur le lac d'Anney et un repas «grenouilles». ■

Théâtre

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous attaquons tout juste la nouvelle saison. Après avoir contenté pas loin de 1000 spectateurs, Alirazade s'en est retourné dans sa lampe magique en attendant qu'une autre troupe fasse appel à ses services pour distraire et amuser d'autres spectateurs...



En attendant les représentations de septembre prochain, certains d'entre nous, accros aux planches, n'ont pu résister à l'appel des sirènes des Inter-Génération et ont participé en mars à leur soirée «Danses, Chansons et Sketchs» à Vieu d'Izenave.

Comedy'Aïn a ainsi présenté 2 sketches : «Shirley et Dino» avec Brigitte et Philippe, et «Les Vamps» avec Muriel et Brigitte (à voir sur notre chaîne YouTube).

13

Pour la saison 2016, notre troupe compte 3 acteurs : Philippe, Christopher et Marceau, ainsi que 5 actrices : Brigitte, Muriel, Laura, Sandrine et Valérie. A la technique : Cédric et à la régie : Anthony. Restent disponibles nos «jokers» Yohan (trésorier), François (relations extérieures) et Jean-Patrick (pour toutes ses connaissances dans le domaine). Bienvenue aux nouveaux !

Pour occuper toute cette fine équipe, notre choix s'est porté sur la comédie de Charles ISTACE : «Bonne planque à la campagne».

Un couple de fermiers voit débarquer chez lui trois religieuses qui disent venir assister à la procession de la Saint-Martin, prévue dans le village. Inspirée par sa foi, la fermière accepte de loger gracieusement le trio pour la nuit. En réalité, ces femmes n'ont de sœur que le nom...

- Quelles sont donc leurs intentions, et que se passe-t-il à Paris pendant le salon de l'agriculture ?
- Y aurait-il un lien que la Fernande ne soupçonnerait pas ?

Quiproquos, rebondissements et suspens sont les maîtres mots de cette comédie.



Que les frileux se rassurent ! Après 2 années de tests, nous en sommes arrivés à la conclusion que le hangar communal, même fermé et plus ou moins chauffé, n'était pas l'endroit idéal pour des représentations au mois de septembre. Aussi, grâce à l'intervention, aux négociations et à la force

de persuasion de notre maire, nous avons obtenu de jouer notre première dans la salle des fêtes de Maillat le 10 septembre, et la suivante à Chevillard le 17 septembre. Merci à Dominique TURC et merci aux maires de ces communes. Nous vous attendons nombreux, bien au chaud cette fois-ci !



A bientôt, et Que la Farce soit avec vous !

contact@comedy-ain.fr Tel: 04.74.75.66.39 www.comedy-ain.fr facebook.com/ComedyAin

Team Tonic

Il est un moment particulier à la gym, où les différents niveaux n'existent plus... c'est le repas de fin d'année !!

Cette année, une excellente paëlla, préparée par Antonio et Manuel, a clôturé la saison. La souplesse du poignet (travaillée pendant de nombreuses séances) a été redoutable, il ne restait plus un grain de riz dans la poêle. Nous étions 18 et la paëlla était prévue pour 25. Voilà un domaine où il ne nous est pas nécessaire de progresser.

Maintenant, rendez-vous fin septembre, pour la reprise ! ■



Interlacs

- **8h30** : accueil des enfants
- **9h00 précises** : Interlac des jeunes (enfants de 7 à 14 ans)
- **11h30** : défilé costumé dans les rues de Nantua, avec animation musicale
- **12h45** : repas sous chapiteau
- **14h30** : Interlacs des adultes
- **18h30** : remise des prix

Un animateur sera présent et commentera les jeux.

Pour ce qui est des jeux du matin pour les enfants, vous devriez, à la lecture de cet article, avoir déjà reçu, par l'intermédiaire des enseignants, les informations concernant les inscriptions et l'organisation de cette matinée.

Cette année, nos équipes défilent accompagnées d'un char construit par les conscrits, aidés du reste de l'équipe des adultes.

Le thème choisi par ces derniers est «Cow-boy et Indiens».

Si vous souhaitez soutenir et encourager les équipes de Saint Martin du Fresne (enfants et adultes) et/ou défiler déguisés à leurs côtés : rendez-vous le dimanche 10 juillet 2016 à partir de 9h00, sur l'esplanade du Lac de Nantua. ■



Les jeux intercommunaux «Les Interlacs» auront lieu le dimanche 10 juillet 2016 sur l'Esplanade du Lac de Nantua. La journée se déroulera comme suit :

Folklories

Dans le cadre des Folklories 2016, une parade aura lieu le mardi 12 juillet à 18h30, sous le hangar communal de Saint-Martin du Fresne.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore d'informations à vous communiquer concernant le groupe et le pays d'origine. ■

Sou des écoles

Arbre de Noël 18 décembre 2015

Cette année, les enfants ont apprécié la présence du Père Noël avec lequel ils ont été pris en photo, écouté des contes et partagé le goûter. Ils ont également assisté au spectacle du clown magicien «Banaba».

Chaque enfant a reçu un livre en cadeau, choisi spécialement par les enseignants, en fonction du niveau de chacun. Des cadeaux collectifs ont également été offerts à chaque classe.

La soirée du sou, avec les parents, a été, encore une fois, très conviviale et appréciée.

Marché aux fleurs 14 mai 2016

Comme chaque année, sous le hangar communal, nous avons organisé le marché aux fleurs.

Nous avons renouvelé notre partenariat avec Les Serres du Berthiand.

Fête de l'école 18 juin 2016

Spectacles des classes, jeux, repas, buvette, musique pour danser et s'amuser.

Sorties effectuées :

Cet hiver, par manque de neige, les enfants n'ont malheureusement pu faire qu'une seule sortie de ski.

L'école avait réservé le mur d'escalade pour une durée de 2 semaines, soit du 14 au 25 mars. Les classes, de GS au CM, en ont bien profité !

La piscine était encore au programme cette année, la première sortie a eu lieu le 18 mars pour les CM et CE, les autres, après les vacances de printemps.

Au cours de la première semaine de mars, les maternelles et CP ont assisté au spectacle «le palais des 5 sens», le financement a été assuré par le Sou des Ecoles. Les CE et les CM, quant à eux, sont allés voir, le mercredi 6 avril, un spectacle de danse/musique, «Bounce». Ce spectacle, présenté par la compagnie ARCOSM, était donné au centre culturel Aragon. La sortie a également été financée par le Sou des Ecoles.

Les classes PS et MS ont fait des jeux collectifs avec les écoliers de Condamine et le Balmay, ainsi qu'une randonnée le 24 mai et une rencontre «danse» en juin.

Les classes des GS-CE1 ont également randonnée le 24 mai.

La FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) est intervenue auprès des CE2-CM1, sur le thème des grottes. Pour conclure l'exposé et concrétiser les notions abordées, une sortie a eu lieu dans une grotte.

Durant une semaine, du 16 au 20 mai, les élèves de CM étaient en classe découverte en Auvergne, dans la chaîne des Puys, pour étudier les volcans. Le projet a été validé par l'administration et le budget finalisé grâce au soutien de la Mairie et du Sou des Ecoles. Les parents se sont eux aussi mobilisés, menant une opération de vente de brioches, ce qui a permis de réduire de moitié leur participation financière.

Les CM ont fait du Cross le 31 mars à Maillat, une randonnée le 24 mai dans la combe du Val, et du

Tchoukball le 9 juin à Saint Martin. Nous remercions les parents qui ont donné de leur temps et énergie pour accompagner les enfants dans ces différentes sorties.

Pour finir, nous remercions toutes les personnes de bonne volonté qui, lors des manifestations, nous rejoignent pour installer le matériel, préparer, servir, ranger... toujours avec dynamisme et dans la bonne humeur !

Nous vous attendons toujours plus nombreux, pendant ces moments d'organisation (mise en place et rangement), et au cours des manifestations, afin de permettre à tous de passer d'agréables moments de convivialité. Que les enfants de l'école de St Martin, jusqu'à la fin de leur CM2, puissent bénéficier encore longtemps de la générosité de tous.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR

• **23 septembre 2016**
Assemblée Générale

• **2 octobre 2016**
Vide grenier
(Diôts, côtelettes, saucisses, frites, buvette)

• **22 octobre 2016**
Ronde des sangliers
(Soupe à l'oignon, crêpes, vin chaud)

• **16 décembre 2016**
Arbre de Noël

F.N.A.C.A.

C'est au Poizat qu'a eu lieu la commémoration des Accords d'Evian du 19 Mars 1962. Cette belle cérémonie a réuni plus de cent personnes.

16

Quatre-vingt-quatre convives se sont ensuite retrouvés au restaurant Bellerive, autour d'une bonne table, pour échanger leurs souvenirs et se remémorer leurs vingt ans. ■

Amicale des Anciens Combattants

L'Assemblée générale des Anciens Combattants a eu lieu le samedi 13 février, en présence de Monsieur le Maire. A l'issue de la réunion, la dégustation d'un «p'tit salé aux lentilles» a réjoui les papilles des participants.

Louis BULLIFON, qui porte allégrement ses 91 ans, assistait à l'Assemblée. Bien qu'habitant aujourd'hui Les Neyrolles, il aime se retrouver dans son pays natal, pour évoquer, avec les membres de cette Assemblée, le vieux Saint Martin, ainsi que le souvenir de tous les anciens. ■

Retraite sportive

Une des nombreuses activités pratiquées dans le cadre de la Retraite Sportive est le tennis de table, appelé communément «ping-pong». Les entraînements ont lieu dans une salle du Complexe Paradis, à Montréal la Cluse, le mardi de 15h00 à 18h00 et le mercredi de 15h00 à 17h00.

Pour un premier contact, il est possible d'assister à quelques entraînements... vous pourrez ainsi tester votre coup de raquette ! Le prêt de matériel est assuré.

Chaque année, durant l'automne, nous organisons un tournoi au cours duquel nous invitons d'autres Clubs régionaux : Rillieux, Ambérieu, Belley, Villeurbanne, Replonges... Un repas est organisé dans un restaurant au bord du lac de Nantua, autour duquel tous les participants sont réunis. Puis à leur tour, les membres des autres clubs nous invitent respectivement dans leurs salles, pour participer à une compétition amicale.

La pratique de ce sport se déroule dans la plus grande convivialité et sans esprit de compétition, l'objectif étant d'entretenir forme physique et adresse, une raquette à la main. Il est très facile d'acquérir



les notions de base qui permettent rapidement de s'amuser, tout en améliorant progressivement adresse et précision.

L'inscription annuelle à la Retraite Sportive s'élève à 39 euros. Elle donne accès à de nombreuses autres activités du Club, telles que randonnée, tir à l'arc, gymnastique, scrabble, atelier mémoire, etc... Les activités sont encadrées par des animateurs compétents et brevetés par la F.F.R.S. (Fédération Française de Retraite Sportive).



Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : <http://retraitesportivemontrealnantua>

Dans l'attente de votre visite... ! ■

Comité de fleurissement Une année dans la continuité de 2015



Comme vous le savez, le fleurissement à Saint Martin du Fresne est associé au thème **Little Marcel** dont il reprend les couleurs. Les teintes sont déclinées dans les décors qui agrémentent les compositions florales. Cette année et pour les trois années à venir, nous allons poursuivre cette tendance en jouant avec les couleurs chaudes.

Le comité de fleurissement compte une dizaine de personnes qui, à chaque intersaison, s'impliquent activement : il faut planter les fleurs, mais aussi créer et installer les décors. Renouveler ces derniers chaque année serait impossible, aux vues des heures de travail que cette mise en place nécessite.

Certains décors ont été déplacés dans différents quartiers, l'objectif étant de vous permettre d'apprécier les massifs du village avec un regard différent. Cette année, un nouveau parterre va voir le jour, avec l'aménagement de l'entrée Nord du Village. Un espace a été réservé et la mairie a sollicité notre comité pour sa mise en valeur. Cette première saison, la composition restera simple, car nous devons, dans un premier temps, évaluer comment le terrain, très en pente, se prête à l'insertion de certaines fleurs.

Le massif de la demi-lune, route de Chamoise (face à la rue de Longeville), a été recréé au niveau de sa structure porteuse. Une nouvelle bordure, en demi-rondins traités, a été mise en place par les employés communaux. D'ici la fin de cette année 2016, l'arrosage automatique de la place de l'église sera enfin effectif. Une partie des travaux est confiée à une entreprise spécialisée, l'autre à notre fontainier Jacky. Nous allons également installer une fontaine sur le massif

situé en face des Ets JACQUEMET, ce qui, nous l'espérons, rajoutera «un vrai plus» au décor.

Les bacs d'orangeries, en face de la mairie, ont été sablés et passés au four avec une peinture époxy. Nous voilà repartis pour 10 années sans entretien ! Après nous être renseignés auprès de plusieurs professionnels, nous avons décidé de changer le type d'arrosage automatique. Le système actuel va donc être remplacé par une tuyauterie «goutte à goutte» non poreuse, permettant de mieux contrôler la consommation d'eau et d'avoir une meilleure répartition de l'arrosage.

Je rappelle que la composition des massifs demande toujours beaucoup de travail en amont, même si cela fait plus de 8 ans que nous en réalisons. Cela représente plus de 3 réunions de préparation, et plus de 50 heures pour consolider les fiches de chaque massif. Nous essayons toujours d'incorporer de nouvelles plantes. Sur les massifs de la mairie, nous avons choisi une harmonie de rose et de blanc.

Cette année encore, plus de 2500 plants ont été mis en place, grâce à l'aide précieuse des bénévoles. Nous espérons que le rendu vous satisfait.

Le samedi 2 avril, à Divonne, avait lieu la remise des prix départementaux des «maisons fleuries». Nous adressons nos félicitations à Josiane TISO et Elisabeth BURDET qui ont toutes deux été primées au plus haut niveau !

Notre marché aux courges, toujours d'actualité, est programmé pour début octobre. De nouvelles courges «bio» seront proposées, avec des couleurs étonnantes. ■

Gym volontaire

L'arrivée de l'été marque la fin des cours, en date du 29 juin. Nous remercions Myriam DINGER qui nous a accompagnées tout au long de l'année en nous proposant des exercices dynamiques !

Mais il nous faut d'ores et déjà penser à la rentrée prochaine... Le premier cours aura lieu le mercredi

7 septembre à la salle des Châteaux, de 20h15 à 21h30. Nous vous attendons nombreuses pour cette prochaine saison, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Les inscriptions auront lieu sur place. Pour tout renseignement, merci de contacter Françoise VOILLAT, au 06 71 46 30 40.

Cette saison a été marquée par le décès brutal de notre amie Anita, à l'âge de 34 ans.

Les membres du bureau, dont elle a fait partie, ainsi que l'ensemble des participantes, rappellent à son bon souvenir et témoignent leur sincère soutien à sa famille. ■

17

Les Amis de la Tour

Après l'orage... le courage...! C'est reparti !



Les Amis de la Tour ont repris leurs réunions. Les bénévoles ont recommencé les répétitions.

Cette année, le «Son et lumière» se fera sur deux dates : les 8 et 9 juillet. Espérons que la météo soit plus clémente avec nous !

Nouveauté pour ces soirées «version 2016» : en



première partie nous pourrons nous émerveiller devant un spectacle de fauconnerie «Les Ailes du Léman».

La représentation s'articulera autour de 14 tableaux avec de l'image, de la pyrotechnie, des véhicules anciens, des animaux vivants...

Cent vingt personnes gravitent autour de ce spectacle. Si vous avez l'envie d'être acteur dans le dernier tableau : venez costumés en 1900 !

Suite aux problèmes de gestion des places assises le 13 juin 2015, nous mettrons l'accent sur une organisation du placement plus pointue.

Le tarif des places sera de 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants en dessous de 12 ans.

Prévente des billets le vendredi 3 juin à la salle des châteaux de 18 à 19 heures.

Sinon : réservation billetterie Office du tourisme du Haut Bugey 33(0)4 74 12 11 57 et Boulangerie Dumez à St Martin. ■

• Ouverture des portes : 20h45

• Spectacle de rapaces : 21h15

• Représentation
 «Sébastien, l'enfant de St Martin» : 22h15



Coup de gueule...

Lors d'une promenade dominicale en famille dans la Combe de Vau, après avoir profité de la beauté de la nature, des oiseaux qui chantent et du calme de la forêt, au détour d'un sentier, voici le paysage que nous avons découvert :

VOUS trouvez que cela est normal ?

C'est un entrepreneur ou un particulier qui fait des travaux chez lui et par FAINEANTISE d'aller jusqu'à la déchetterie, a préféré déverser ses matériaux usagés dans NOTRE Nature. Rien à part la bêtise à son meilleur niveau ne justifie de tels comportements. **C'est scandaleux !**



«Y EN A MARRE !!!»

- **Marre** de ces personnes qui ne respectent rien !
- **Marre** de ces «NON» citoyens qui se moquent bien de notre environnement.
- **Marre** de ces individus dont l'incivilité génère du travail supplémentaire à nos employés communaux, payés par nos impôts !



Monsieur, Madame, VOUS, qui effectuez ces actes intolérables, que diriez-vous si on déversait ces gravas sur votre jolie pelouse ??

Si vous êtes témoin de tels comportements, merci de les signaler en mairie. Ce ne sera pas considéré comme une délation, mais comme un acte de citoyenneté !

La loi stipule que les auteurs de «dépôt sauvage d'immondices» risquent de payer très cher leur incivilité : une infraction de 5^{ème} classe leur en coûtera 1500 € d'amende, elle peut également faire l'objet d'un passage devant le tribunal.

Infraction de 5^e classe : «Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux,

liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation».

Pour des raisons environnementales et de salubrité publique, pour préserver l'environnement dans lequel nous vivons, soyons responsables ! ■

• La déchetterie Mobile s'installera à MAILLAT (vers le cimetière) le samedi 10 septembre 2016.

• La collecte des déchets à St MARTIN n'aura pas lieu le mardi 1^{er} novembre 2016, mais le mercredi 2 novembre.



Bonne retraite Christine !

«Mairie de Saint Martin du Fresne, Bonjour !»

C'était, jusqu'à la fin du mois de mars, le mot d'accueil que Christine, notre secrétaire de mairie, a prononcé à chaque appel téléphonique.

Christine GUINARD est née en 1954 à Poncin, au bord de l'Ain, ville qui la verra grandir.

Après le lycée, elle rejoint l'entreprise familiale CHATRON, spécialisée dans la menuiserie et la charpente, installée à Poncin. Avec sa sœur, elle sera chargée de l'administratif de l'entreprise, des devis aux factures, en passant par les commandes.

C'est en 1977 qu'elle épouse Christian GUINARD et rejoint notre commune.

En 1983, elle désire «voler» de ses

propres ailes, et tout en continuant son activité auprès de l'entreprise familiale, la voilà installée à la maison de la presse-tabac de Poncin. Elle gèrera ce commerce jusqu'en 1988.

Eh oui, en janvier 1988, c'est un petit homme qui arrive, qui se prénomme Alexis, et qui va accaparer tous les moments de sa vie. Si elle abandonne la maison de la presse, elle continue, malgré tout, son travail pour la menuiserie-charpente, jusqu'en 1994.

Après une courte période de chômage, Christine intègre les services administratifs de la mairie de Saint Martin du Fresne le 1^{er} novembre 1994. Au cours de ce parcours professionnel de 22 années, elle a dû prendre à bras le corps de nombreux dossiers divers et variés. C'est ainsi que l'urbanisme n'avait plus de secret pour elle, même si les règles évoluaient sans cesse. Les cartes d'identité à renouveler faisaient partie du quotidien. Les arrêtés

de voirie ont aussi été nombreux à être rédigés à l'occasion de travaux, comme les arrêtés de buvette pour les associations de St Martin. Elle en a vu des présidents se succéder !

Et puis, elle a côtoyé plusieurs générations d'élus. Ces changements l'ont obligée à faire preuve d'une grande faculté d'adaptation. Elle savait se rendre disponible lorsqu'un élu lui demandait de quitter son ouvrage, pour répondre à une demande urgente...

Aujourd'hui, il est temps, pour Christine, d'entamer une nouvelle activité : la retraite.

Le Maire, les conseillers municipaux, ainsi que les maires et conseillers des mandats précédents vous souhaitent une bonne retraite, Christine ! Une longue et heureuse retraite, entourée de votre famille et de vos amis. Profitez de ces moments pour faire tout ce dont vous avez envie ! ■



Nos joies nos peines

Naissances :

Maëlle DUMEZ, Mattéo CUSSIGH
Gabriel FOURNEL

Décès :

M. François NIOLLET, M. Joannès PELISSON

Mariages :

Azize DEMIRTAS et Mehmet DEMIRBAS
Laure SANDRI et Samuel ZELER



P'TIT JOURNAL Printemps 2016

Nous remercions les auteurs des articles et des photos pour leur collaboration et leur disponibilité.

Directeur de la publication :

Dominique TURC

Responsables de la publication :

Brigitte HUMBERT, Florence VIGNON

Coordination :

Séverine PERRAUDEAU, Michel VELAS

Conception et réalisation :

Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par :

Imprimerie Comimpress

Nombre d'exemplaires : 500